Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle CENTRE DES MONUMENTS DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG,
ayant son siège social à l'adresse 4, BD F.D. ROOSEVELT
L-2450 LUXEMBOURG,
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F 14321
(à biffer si non applicable), représentée par Beryl Bruck,
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom:	BERYL BRUCK	Nom:	~~DIEDERICH PATRICK~~ Georges Rischette
Fonction:	PRÉSIDENTE	Fonction:	~~SECRÉTAIRE~~ Vice Président
Date:	09/12/24		
Cachet:			

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture